



Etat de l'art

Contribution de F.ROUSSEAU,
Vice-président aux activités de la Société Française de Prospective

10 Août 2015

La présente contribution prend place dans le cadre des travaux de la commission « prospective territoriale » de la Société Française de Prospective.

Réalisé en vue du barcamp de la SFdP d'août 2015, elle s'appuie principalement sur :

- *Une contribution de Vincent PACINI aux travaux de la commission « prospective territoriale »¹*
- *Les supports de cours de Fabienne GOUX-BAUDIMENT relatifs à la prospective territoriale, supports pour l'essentiel construits à partir de sa thèse de doctorat sur la prospective opérationnelle²,*
- *La consultation de différents ouvrages et textes de référence³,*
- *Ma propre expérience professionnelle d'accompagnement ou d'évaluation de démarches de prospective territoriale, mes interventions de formation auprès de responsables locaux de prospective-observation-planification urbaine ou de chargés d'étude de directions de prospective, les différents outils ressource construits dans ce cadre.*

Au regard de la fonction spécifique de cette contribution (alimenter les échanges des participants au Barcamp d'août 2015 en vue de nourrir l'évolution des méthodes et le renouvellement de la pensée prospective), celle-ci s'articule autour de trois parties :

- *Un bref historique des origines et du développement de la prospective territoriale (« La prospective territoriale dans tous ses états ») permettant en outre d'en brosser les principaux concepts,*
- *Une analyse des besoins auxquels répond aujourd'hui la prospective territoriale, ses principales méthodes et ses outils,*
- *L'exposé de quelques enjeux actuels et à venir pour la prospective territoriale.*

¹ *Quels pratiques, quelles méthodes, quels outils pour la prospective territoriale ?* Power-point interne à la SFdP, 2014

² Fabienne GOUX-BAUDIMENT, « *Une nouvelle étape du développement de la prospective : la prospective opérationnelle* », Pontificia Università à Gregoriana – Facoltà di scienze sociali, Rome 2008

³ Et notamment DURANCE Philippe, « *Genèse de la prospective territoriale* », CNAM, Lipsor, 2007 ; FOREN @communauté européenne, « *Guide Pratique de prospective territoriale en France* », 2002 ; Cedric POLERE, « *La Prospective, les fondements historiques* », Communauté Urbaine du Grand Lyon, 2012

I – La prospective territoriale dans tous ses états

La présente partie a pour objet de présenter les périodes clefs de la prospective territoriale. Elle s'attache tout autant aux évolutions du contexte dans lequel elle se pratique (le(s) territoire(s), les collectivités et leurs compétences), qu'aux évolutions de la discipline, qu'enfin plus largement aux évolutions de la société dans son ensemble et aux défis auxquels les territoires sont confrontés.

En outre, elle cherche à caractériser pour chacune des périodes les principaux acteurs de la prospective des territoires.

❖ Les fondations (1955-1980) ou la Prospective d'Etat des territoires

De la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1980, les réflexions prospectives sur le devenir des territoires, sont, à quelques exceptions près, comme en Bretagne, le fait de l'Etat.

Même si personne ne parle alors de prospective territoriale, ses fondements, à la fois philosophiques et méthodologiques, semblent avoir été élaborés durant cette période⁴.

C'est à partir des années 1960 que des études sont consacrées à l'aménagement du territoire. Le territoire s'entend alors comme le territoire national, plus particulièrement compris et appréhendé d'un point de vue spatial.

Les acteurs clefs de la prospective territoriale sont, à cette époque, les administrations centrales, qu'il s'agisse des ministères, de la DATAR⁵, du CGP⁶. Il leur appartient de réfléchir à l'avenir et surtout à l'équilibre du développement territorial.

Les réflexions pour 1985 publiées en 1964 par le groupe de prospective créé par Pierre Massé, commissaire au Plan, est une illustration de cette prospective territoriale d'Etat⁷. Ces travaux entraînent une prise de conscience, et notamment du côté des responsables politiques : aucun pays ne peut réfléchir à son avenir sans prendre en compte l'évolution de l'environnement international. Les tendances lourdes de la société française y sont recensées et les effets prévisibles à dix ou vingt ans en sont mesurés. On commence alors à poser, dans une posture de plus en plus éloignée de la prévision, ce qui constitue aujourd'hui la grammaire de la prospective : tendances, faits porteurs d'avenir, ruptures, incertitudes, jeux d'acteurs...

A la tête de la DATAR, Jérôme MONOD a joué un rôle important en y introduisant la prospective et en y expérimentant les premières méthodes. En 1968, est créé le groupe SESAME (Système d'études du schéma d'aménagement) qui élabore un système permettant de prendre des décisions dans le domaine de l'aménagement du territoire, avec une connaissance précise de leurs effets à long terme. En 1971, le « scénario de l'inacceptable » révèle pour 2000, ce en s'appuyant sur une analyse de nature tendancielle, une France traversée par de profonds déséquilibres tant spatiaux que sociaux, ce qui renforce alors la légitimité de l'aménagement du territoire.

⁴ Voir notamment à ce propos : DURANCE Philippe, « Genèse de la prospective territoriale », CNAM, LIPSOR, 2007

⁵ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

⁶ Commissariat Général au Plan

⁷ La mission confiée à ce groupe était « d'étudier, sous l'angle des faits porteurs d'avenir, ce qu'il serait utile de connaître dès à présent de la France de 1985 ».

Les acteurs de l'époque s'appuient sur une vision descendante – dite « top-down » - de l'aménagement du territoire et de la prospective. Néanmoins, sous l'effet conjugué d'une tendance à la décentralisation et d'un développement de la science des territoires⁸, des services décentralisés (Préfectures de région, SGAR,...) s'interrogent, dans le cadre d'études thématiques ou sectorielles, sur les évolutions qui traversent les territoires.

Cependant, ces acteurs forgent au cours de cette période les principaux attendus, concepts et méthodes de ce qui constituera par la suite la prospective territoriale : positionnement dans la continuité des propositions de Gaston Berger de la prospective comme une méthode d'exploration des possibles et de recherche du souhaitable, analyse des systèmes, ouverture par-delà la prospective technologique, et en rupture avec les pratiques anglo-saxonnes de l'époque, à la prospective sociale...

En outre, ils mettent en exergue trois temps de la démarche prospective :

- Celui de la collecte des faits et de l'analyse du présent, analyse qui s'enracine dans le passé (phase analytique),
- Le prévisionnel des « avens possibles », fondé sur la reconnaissance des déterminismes (phase exploratoire);
- Le temps de la confrontation des avens possibles avec les choix souhaitables, en fonction d'un système de valeurs explicite, puis retour sur le présent afin de le redéfinir en fonction de l'avenir souhaité (phase normative).

❖ La transition (1980-1990) ou la prospective territoriale, outil d'autonomisation des territoires

Le vote des premières lois de décentralisation en 1982 marque un tournant.

En lien notamment à la signature des contrats de plan Etat région qui fixent les grandes orientations de l'aménagement du territoire, région par région, la prospective territoriale connaît une impulsion majeure, celle-ci apparaissant comme un moyen pour les jeunes régions, de prendre en main leur devenir. L'exercice « Limousin 2007 » en est une des illustrations.

Dès 1986, on constate une vague de fond de la « prospective-observation » qui permet aux Régions de se positionner par rapport à l'Etat.

Plus tard, et à partir des années 90, émergera la « prospective-action » qui nourrira la contractualisation des Régions avec l'Etat et alimentera les nouvelles compétences des Régions.

Dans le même temps, la prospective devient un outil d'aide au développement des villes.

En outre, et sous l'effet de l'évolution des contrats de plan Etat région - qui s'éloignent peu à peu de leur logique purement opérationnelle, et qui, initialement centrés sur une dimension exclusivement équipementière investissent peu à peu les volets économiques sociaux et culturels, et dans laquelle les régions gagnent peu à peu en autonomie - la prospective est de plus en plus utilisée comme un outil d'aide à la planification. Ce même usage se retrouve dans le cadre des SDAU (schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme).

Ces années sont marquées par :

⁸ Avec l'apparition notamment d'un paradigme du territoire plus large et ne le réduisant plus à sa seule dimension spatiale et administrative.

- La création en 1982 de la chaire de prospective industrielle...un enseignement créé par Guy LOINGER,
- La création en 1989 de l'OIPR (Observatoire International de Prospective Régionale)
- La création du LIPSOR.

❖ Le tournant des années 1990 ou l'explosion de la prospective des territoires

Les années 1990 sont considérées comme un tournant de la prospective territoriale.

On réalise dans ces années-là que la crise n'en était pas à proprement parler une, mais qu'elle exprimait une transition d'un monde à un autre. Du même coup, le monde perd en lisibilité et la décision devient plus difficile.

Or, concomitamment, la chute du mur de Berlin fait prendre conscience que de simples citoyens peuvent changer la face du monde. Du même coup, elle a fait se dresser un nouvel acteur : la société civile, voire le citoyen lui-même. Inversion du rapport de force entre les citoyens et leurs représentants⁹.....

De nouveaux concepts apparaissent sur la scène locale :

- Celui du **territoire**, non plus conçu dans sa seule acception géographique et administrative, mais comme une réalité essentiellement humaine, aux périmètres néanmoins plus flous, ayant des composantes tout autant institutionnelles que collectives et individuelles,
- Celui de **gouvernance**, qui, emprunté au monde de l'entreprise, signe la fin des visions pyramidales du fonctionnement de la société, l'urgence de réduire le fossé entre gouvernants et gouvernés, la nécessité d'associer les parties prenantes au processus d'élaboration de la politique et de la décision publique, l'intérêt de « combiner » dans ce cadre une diversité de points de vue et d'éclairages seuls à même de saisir et d'agir sur la complexité d'une situation locale.

Dans le même temps, les territoires connaissent des évolutions profondes, avec notamment la poursuite d'une urbanisation galopante, la diversification des activités, l'émergence de nouveaux paradigmes de l'urbanité, et d'un point de vue institutionnel le développement de la politique de la ville, la mise en place des intercommunalités, la multiplication des dispositifs de planification urbaine.

En outre, les contextes de conduite des exercices de prospective continuent à se complexifier, au regard des imbrications croissantes entre échelles, niveaux de compétence et acteurs, qu'ils soient issus de la commune, des intercommunalités, des Départements, des Régions, de l'Etat, de l'Union Européenne ou d'une Province transfrontalière.

Sous l'effet de la raréfaction de la spécialisation des territoires, la diminution des entreprises de main d'œuvre, la mobilité croissante des hommes et des activités, une forme de concurrence entre territoires s'installe faisant émerger l'enjeu de leur attractivité, et la recherche par ces derniers d'avantages compétitifs.

Cette période est celle d'un renouveau profond de la prospective urbaine, d'un tournant qualitatif, la coopération et la concertation s'installant au cœur de la gestion urbaine et la prospective urbaine étoffant sa composante stratégique.

⁹ Cf Fabienne GOUX-BAUDIMENT, « Une nouvelle étape du développement de la prospective : la prospective opérationnelle », Rome 2008, p 470

Tout au long de cette période, on constate une internalisation croissante de fonctions de prospective au sein même des collectivités locales et le caractère de plus en plus permanent et continu de la prospective territoriale.

De nouveaux acteurs de la prospective émergent : certes les agences d'urbanisme, des services locaux de prospective, mais surtout la société civile représentée au travers de ses corps constitués – les associations notamment -, voire les habitants, tels qu'ils peuvent être mobilisés dans le cadre des Conseils de Développement ou de manière encore plus informelle, comme ils le sont aujourd'hui dans les Conseils Citoyens, voire indépendamment de toute instance constituée.

Enfin, comme un effet de l'enjeu de mobilisation du territoire au travers de démarches de prospective, l'organisation de l'action de prospective prend de plus en plus de place :

- Description d'une architecture de travail,
- Conduite de l'action en mode projet,
- Mise en place d'une assistance technique et méthodologique,
- Animation de groupes de travail et de la concertation,
- Actions continues de communication (information sur la démarche, synthèse et diffusion des acquis...)

A noter que la prospective territoriale n'est plus aujourd'hui une spécificité française. Différentes enquêtes font ressortir un élan de la prospective territoriale en Europe, mais plus largement dans différents pays du monde, principalement sous influence occidentale.

II – L'art de la prospective territoriale

Vous avez dit « prospective territoriale » ?

Éléments de définition

■ ***La prospective territoriale, n'a pas d'objectif préfixé. Elle ne vise pas à maximiser le profit. Quel serait le profit d'un territoire ? En quels termes s'exprimerait-il ? En nombre d'habitants ? En emplois ? En infrastructures ? En qualité de vie ? En fait, tout cela en même temps, avec encore d'autres éléments qui concourent à ce qu'on pourrait appeler le "bien être" collectif. L'objectif de la prospective serait alors le même que celui de la politique entendue au sens noble du terme : faire que les hommes soient plus heureux dans la mesure où l'action collective le permet.***

■ ***La prospective la plus large est aussi celle qui doit s'adresser au plus grand nombre d'acteurs. La prospective territoriale nécessite une adhésion forte au projet de société qu'elle dégage ; elle concerne nécessairement tous les habitants et tous les agents économiques d'un territoire. Il ressort de cette situation qu'une prospective territoriale conduite en vase clos par un comité restreint d'experts est en contradiction avec sa nature même. Pour qu'une prospective territoriale serve le destin d'un territoire, elle doit être diffusée et discutée pour devenir ensuite un vecteur de mobilisation et d'appropriation.***

Philippe MIRENOWICZ GERPA 2004

❖ **Les raisons du développement de la prospective territoriale aujourd'hui : besoin d'autonomie des territoires et développement durable.**

Loin de constituer une discipline à part, la prospective territoriale s'inscrit dans la continuité de la pensée des pères fondateurs de la prospective, et notamment de celle de Gaston BERGER, comme discipline :

- Indéterministe et humaniste,
- Visant à analyser, comprendre, maîtriser et produire les forces du changement,
- A la fois exploratoire et normative, quantitative et qualitative,
- Découlant d'une intelligence collective du monde.

Cependant la prospective territoriale se distingue de la prospective générale¹⁰, sous sa forme originelle ou comme prospective « classique », à plus d'un titre :

- Elle est foncièrement « opérationnelle » et avant tout une prospective de l'action,
- Elle ne s'appuie pas principalement et exclusivement sur la géo-politique et l'économie, mais aussi sur la science politique, la sociologie...

Deux raisons semblent avoir contribué au développement¹¹ de la prospective territoriale, raisons qui ne sont pas sans influence sur ses approches et méthodes spécifiques :

1. Le développement durable

D'entrée de jeu, la prospective nous met dans la problématique du développement durable¹².

En outre, le développement durable fonctionne de plus en plus comme un cadre de référence du projet de territoire.

Il permet en outre d'articuler, dans le cadre d'un projet intégré, les différents volets du développement du territoire : environnemental et urbanistique, économique, social, ...ce qui n'est pas sans lien avec les approches systémiques préconisées par les prospectivistes.

Plus fondamentalement, l'approche et l'opérationnalisation du développement durable s'inscrivent dans une quête de sens et supposent un processus d'innovation par la mise en œuvre de solutions alternatives, qu'une démarche de prospective peut, sous certaines conditions, satisfaire.

2. L'autonomie des territoires

La prospective territoriale constitue un outil exceptionnel à disposition de l'autonomie des territoires puisqu'elle permet :

- D'anticiper, au travers de la prospective de type exploratoire, les nouvelles tendances d'évolution et les ruptures,
- De générer des alternatives, et au travers de la prospective normative, de décrire des futurs souhaitables,
- D'enclencher et d'accompagner des processus de changement mobilisateurs de la diversité des forces vives du territoire.

¹⁰ Voir notamment la thèse de Fabienne GOUX-BAUDIMENT, « *Une nouvelle étape du développement de la prospective : la prospective opérationnelle* », Rome 2008

¹¹ Cf Fabienne GOUX-BAUDIMENT, « *Une nouvelle étape du développement de la prospective : la prospective opérationnelle* », Rome 2008, p473-477

¹² Cf Michel GODET, *L'avenir autrement*, Paris : Armand Colin, 1991 : « La prospective doit guider nos actions de telle façon que notre avenir ne soit pas compromis de manière irréversible »

Dans un environnement territorial de plus en plus complexe, où la part d'incertitude ira croissante dans le cadre de systèmes de plus en plus « ouverts », le besoin d'autonomie, et donc de prospective, sera lui aussi croissant.

❖ Un état d'esprit

Tout comme pour les autres types de prospective, faire de la prospective territoriale, c'est avant tout un état d'esprit.

Inventer demain sur les territoires ne peut être le résultat d'une méthode¹³.

Aussi la prospective territoriale applique t'elle les fondamentaux formalisés par Gaston BERGER (voir loin, large, profond...penser à l'homme), sur la base d'une foi en l'avenir, en tant qu'il résulte avant tout des désirs et des actions des hommes.

De par son histoire et ses enjeux spécifiques, la prospective territoriale postule également :

- L'importance de penser collectivement le futur,
- La nécessité pour ce faire de bains d'intelligence collective, permettant à chacun de prendre du recul, de se distancier, de s'ouvrir à d'autres points de vue,
- L'égalité de tous dans ces processus,
- L'importance de croiser l'expertise du savant avec celle du sachant (expertise d'usage), les représentations avec les données objectives, le territoire objectif avec le territoire subjectif ou vécu,
- L'utilité de mettre à jour les tensions, contradictions, divergences d'intérêt entre les différentes parties prenantes du devenir du territoire,
- L'Intérêt du débat pour trouver des points d'accord, mais avant tout de la rencontre et de la sérenpidité, pour innover.

❖ Une palette de méthodes et d'outils

La prospective territoriale correspond à différents types de prospective, qu'elle privilégie ou articule en fonction de(s) l'objectif(s) recherché(s). De manière transversale, son enjeu est de mettre en mouvement le territoire.

Ainsi, les exercices de prospective territoriale peuvent relever plutôt d'une :

- Prospective exploratoire, se traduisant par une étude des évolutions à venir
- Prospective normative, consistant à décrire le cheminement permettant d'atteindre un horizon considéré comme souhaitable, soit en partant du présent, soit en partant du futur (méthode du backcasting)
- Prospective stratégique, dans laquelle la prospective est mise au service de la concrétisation du projet du territoire, de ses objectifs, tant dans sa dimension de programmation que d'évaluation,

¹³ « Je ne connais aucune méthode qui n'ait jamais ouvert à quelque invention ; ni aucune invention trouvée par méthode. » Michel SERRES, *Le gaucher boiteux*, page 97 Editions Le Pommier, 2015

- Prospective participative, dont la fonction principale est précisément de mettre en mouvement le territoire, sans du même coup fixer d'objectifs a priori, et ce au travers de la consultation, du débat public, de la réflexion collective...

Cependant, et pour créer des effets durables de mise en mouvement du territoire et des organisations, les exercices de prospective territoriale gagnent à articuler dans le temps les trois premiers types de prospective, comme autant de phases d'un exercice de prospective territoriale, le tout en s'appuyant tout du long sur une démarche fortement participative et interactive¹⁴.

Certains chercheurs et praticiens ont souhaité outiller la démarche, et notamment autour des travaux de Jacques LESSOURNE et Michel GODET portant sur la prospective stratégique.

Différents outils sont ainsi proposés par ces praticiens pour :

- Initier et stimuler le processus (les ateliers de prospective),
- Construire le diagnostic du territoire dans son environnement (extrapolation de tendances, swot, scénarios exploratoires...)
- Identifier les variables clefs (analyse structurelle, méthode micmac...),
- Analyser les stratégies d'acteurs (méthode mactor),
- Balayer le champ des possibles (analyse morphologique, méthode Delphi, abaque de Régnier, schémas heuristiques, brainstorming...),
- Évaluer les choix et options stratégiques (arbres de pertinence, multipol...)
- ...

III – De quelques enjeux pour la prospective territoriale aujourd'hui et demain

A l'évidence, nous vivons une période de mutations qui n'est pas sans conséquences sur les attendus et les modalités d'exercice de la prospective territoriale :

- Accélération du rythme du changement dans tout un ensemble de domaines : les sciences et techniques, les valeurs, les territoires eux-mêmes (avec notamment des changements d'échelle découlant du renforcement des intercommunalités, les questions de métropolisation)
- Interactions de plus en plus nombreuses entre le local et le global, les hommes et les techniques, les volets du développement local (l'environnemental, l'économique, le sociétal...)
- Recherche généralisée d'un meilleur futur, que celui-ci porte que sur la qualité de vie dans les territoires ou qu'il passe par une prise de responsabilité quant aux conditions d'un développement soutenable.

¹⁴ Voir notamment « *Analyse comparée et évaluation de 10 démarches de prospective territoriale conduite par les services déconcentrés de l'équipement* », CAUQUIL/ LEMAIGNAN/ LOINGER/ ROUSSEAU, Meeddat-SG-Drast, 2008

❖ Sensibiliser, faire partager, essayer

Cette situation suppose de sensibiliser les acteurs locaux et plus particulièrement les décideurs, aux mutations en cours. Elle requiert avant toute de la pédagogie.

Pourtant, la réalité de la situation de départ, est que, suite à une phase de développement de la prospective territoriale et malgré l'engagement fort de certaines collectivités sur sa pratique en continu, peu de territoires ont intégré la prospective territoriale dans leurs pratiques.

Pire, la gestion à court terme prend à nouveau le pas, dans un contexte de raréfaction de la dépense publique, sur une approche dynamique du présent.

Comme le mettent en avant les premiers résultats du baromètre de la prospective, la conduite d'exercices de prospective n'est pas une priorité dans les années à venir pour la plupart des collectivités territoriales répondantes, - bien que la nécessité en soit quelquefois ressentie -. Et ce dans une proportion plus forte que pour les entreprises répondantes.

Alors que précisément cette raréfaction nécessiterait de gagner collectivement en pertinence dans l'affectation des moyens, de prioriser les actions non pas en fonction de seules contraintes de faisabilité ou d'opportunité politique, mais sur la base d'une vision d'avenir, d'une claire connaissance des contextes d'action et des effets à court, moyen et long terme, des actions mises en terme.

Sensibiliser les responsables locaux à la nécessité de démarches de prospective territoriale, en faire comprendre la spécificité et partager l'intérêt, restent un défi pour la communauté des prospectivistes dans les années à venir.

❖ Ouvrir la prospective à la société civile

L'inversion du rapport entre gouvernants et gouvernés, ne cesse de s'approfondir.

La révolution numérique y contribue fortement, en permettant notamment à tout citoyen, de vérifier les informations qu'on lui délivre, d'examiner tel ou tel point de droit, de se référer à des expériences positives.

Comment la prospective territoriale participera-t-elle dans les années qui viennent à ce mouvement de fond ?

Comment outillera-t-elle toujours mieux le débat contradictoire, l'interactivité de ses démarches ?

Comment intégrera t'elle les NTIC dans ses usages ?

Saura t'elle mobiliser la diversité des acteurs locaux comme acteurs du processus d'animation de la démarche ?

Comment favorisera t'elle l'appropriation, la vulgarisation de l'esprit et des méthodes de la prospective, contribuera-t-elle à son apprentissage par tout un chacun, et en premier lieu par les citoyens de demain – les enfants ?

❖ Opérationnaliser

Dès les années 1990, la prospective territoriale s'est positionnée comme une prospective pour l'action. Plus que jamais, la question de l'opérationnalisation demeure névralgique :

- L'une des fonctions de la prospective territoriale est d'aider les territoires à agir autrement,
- Le passage de la réflexion à la mise en œuvre, ou des scénarii à la stratégie, reste toujours très problématique, tantôt accéléré, tantôt freiné, par le pouvoir politique et ses jeux d'acteurs,

- La prise en compte combinée des enjeux de long terme et de court terme, des enjeux globaux et locaux, de la diversité des intérêts en jeu, suppose que le prospectiviste ait la hauteur d'en perdre, d'accepter les contraintes de l'action, de résoudre des problèmes.

❖ Accompagner, ou plutôt précéder le changement

La pratique de la prospective territoriale semble aujourd'hui inséparable de la pensée et de la participation à la construction de la grande transition.

Encore faudrait-il être d'accord sur ce que recouvre cette grande transition et la mettre en travail sur les territoires.

Celle-ci renvoie par exemple :

- Aux visions du monde. Structurées jusqu'à la fin du XXème siècle par une alliance entre les techniques et les sciences dures, celles-ci s'inspirent désormais d'une alliance entre les techniques et les sciences de la vie et de la terre, ainsi qu'à celles de l'information... Révolutions technoscientifiques,
- Aux paradigmes du développement et du vivre ensemble (le développement durable, les nouvelles formes d'urbanité, l'économie solidaire...)
- Aux modes de coopération entre les hommes et les machines,
- Au travail avec peut-être une transition de notre économie vers une économie plus créative (liée à l'automatisation de la gestion des données qui donne une place jamais égalée aux activités qui mobilisent la créativité et l'innovation)
- Aux rapports entre gouvernants et gouvernés,
- Aux appartenances, qu'elles soient fondées sur la famille, la paroisse, ou la nation, ainsi qu'aux formes de solidarités, à la fois plus nombreuses, mais aussi plus lointaines, quand elles ne sont pas exclusivement territoriales,
- Aux fonctionnements sociétaux, avec la superposition à une société de stocks d'une société de flux, D'une société sans murs,
- ...

Autant d'évolutions qui concernent le territoire et ses habitants.

Comment aider les territoires à anticiper, imaginer et à précéder ces mutations ? A en préparer positivement les incarnations ?

❖ Le territoire en question

Le concept même de territoire est traversé par des évolutions profondes qui en brouillent pour partie les contours et les représentations que nous en avons.

Ainsi, nous prenons conscience qu'il fonctionne comme un système ouvert et évolutif, sous l'effet notamment de :

- La mondialisation avec le règne sans limite de l'économie marchande et son primat sur l'économie productive,
- La nouveauté numérique au travers de laquelle « Petite Poucette », est tour à tour réceptrice et émettrice, s'inscrit dans une diversité de réseaux, « tient le monde en main ».

Dans le même temps, émerge peut-être une nouvelle conception du territoire : hier considéré comme un objet passif, les territoires pourraient bien devenir, sous l'effet d'une alliance de l'homme avec les sciences de la vie et de la terre, et avec celles de l'information, mais aussi sous l'effet des démarches de prospective elles-mêmes - sujets.